

Séance du 24 Février 2020

(Sous réserve d'approbation lors de la prochaine séance)



Le Conseil Municipal s'est réuni le 24 février 2020, à 20 heures, sous la présidence de M. Pierre REBEIX, Maire. Date de la convocation 17 février 2020.

	Présent	Absent	Excusé	Procuration
M. Pierre REBEIX	X			
Mme Isabelle PASSUELLO	X			
M. Roger BOUTHERRE	X			
M. Jean-Camille YERLY	X			
M. Robert CLEMENT	X			
Mme Jacqueline BILAT	X			
Mme Catherine BOISSIN	X			
Mme Carole CHENEVAL		X		
M. Philippe CLAVERI	X			
M. Laurent FOURNIER	X			
Mme Rose-Marie HENRI			X	Procuration à Michaël KEWLEY
M. Michaël KEWLEY	X			
M. Julien MORELLI	X			
Mme Marilou NYITRAI-WOLF		X		
M. Fabien ROUGIER		X		
Mme Anneke VAN DER VOSSSEN	X			
M. Wim WETERINGS	X			

ORDRE DU JOUR**Désignation du secrétaire de séance****Approbation du compte rendu de la réunion du 21 janvier 2020****Délibérations :**

- Approbation Compte administratif 2019
- Approbation du Compte de gestion 2019.
- Affectation des résultats 2019.
- Création d'un poste à temps partiel pour la cantine scolaire
- Approbation d'un nouveau contrat de location d'un copieur pour le centre de loisirs
- Forêt communal d'ECHENEVEX – Destination des coupes 2020.

Questions diverses

Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité l'ordre du jour.

1. **Désignation du secrétaire de séance** : M. Michaël KEWLEY est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.
2. **Approbation du compte rendu de la séance du 21 janvier 2020.**

Monsieur Wim WETERINGS remarque que les noms ne sont pas systématiquement marqués, il trouve qu'on devrait être cohérent –

Le compte rendu est approuvé par 13 voix pour 1 abstention Rose-Marie HENRI.

Précision hors conseil – Ils sont en effet manquants uniquement sur le point 3-2 du précédent compte rendu (proposition d'acquisition de la parcelle AL 224 par M Arnaud DE LARMARLIERE- 9 contre 5 abstentions - 2 pour) faute d'avoir pu les noter.

3. Délibérations :

3-1 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Monsieur Roger BOUTHERRE, adjoint aux Finances, donne lecture du Compte Administratif 2019, et explique les principaux écarts entre le réalisé 2018, le budget 2019 et le réalisé 2019. Le compte administratif peut se résumer ainsi et demande au conseil de l'approuver :

Monsieur Le Maire quitte la salle du conseil afin de permettre le vote.

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Total des dépenses	2 549 522,05 €
Total des recettes	2 835 703,63 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice	286 181,58 €
Report de l'excédent de 2018	132 061,66 €
EXCÉDENT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019	418 243,24 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Total des dépenses	457 281,97 €
Total des recettes	970 868,77 €
Excédent d'investissement de l'exercice	513 586,80 €
Report du déficit d'investissement 2018	-728 276,98 €
DÉFICIT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019	- 214 690,18 €
INTÉGRATION DES RESTES À RÉALISER	
Dépenses investissement	3 204 852,83 €
Recettes investissement	3 042 737,62 €

Après en avoir délibéré, et à 12 voix pour 1 abstention :
Le Conseil municipal,

- **APPROUVE le compte administratif 2019 tel qu'il est présenté.**

3-2 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

Monsieur Roger BOUTHERRE, adjoint aux Finances, donne lecture du Compte de Gestion 2019, lequel peut se présenter ainsi et demande au conseil de l'approuver :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Total des dépenses	2 549 522,05 €
Total des recettes	2 835 703,63 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice	286 181,58 €
EXCÉDENT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019	418 243,24 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Total des dépenses	457 281,97 €
Total des recettes	970 868,77 €
Excédent d'investissement de l'exercice	513 586,80 €
Report du déficit d'investissement 2018	- 728 276,98 €
DÉFICIT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2019	- 214 690,18 €

Après en avoir délibéré, et à 12 voix pour 1 abstention :
Le Conseil municipal,

- **APPROUVE le compte administratif 2019 tel qu'il est présenté.**

Monsieur Roger BOUTHERRE, remercie le personnel du service comptabilité.
Monsieur Le Maire rejoint la séance à 20 h 37 et remercie Monsieur Roger BOUTHERRE pour son travail depuis de nombreuses années.

3-3 AFFECTATION DES RÉSULTATS

Monsieur Roger BOUTHERRE, Adjoint aux Finances, propose aux membres du Conseil d'affecter 214 690,18 € d'excédent de fonctionnement au 1068 et de reporter 203 553,06 € d'excédent de fonctionnement au budget primitif 2020.

Le Conseil, OUI l'exposé de Monsieur le 2^{ème} Adjoint,

Après en avoir délibéré, et à 13 voix pour 1 abstention :
Le Conseil municipal,

- **ACCEPTE de reporter les résultats de clôture 2019 au budget primitif 2020, comme suit :**
- **Excédent de fonctionnement : 214 690,18 € en section d'investissement, article 1068**
- **Excédent de fonctionnement : 203 553,06 € en section de fonctionnement, article 002**
- **Déficit d'investissement : - 214 690,18 € en section investissement, article 001**

3-4 CRÉATION D'UN POSTE À TEMPS PARTIEL POUR LA CANTINE SCOLAIRE

Madame Isabelle PASSUELLO indique au conseil que 2 employés ont été absents pour maladie/maternité. 1 agent n'est de retour qu'à 50%. Pour éviter les surcoûts de charges du personnel liés à l'emploi d'un agent de restauration pour la cantine via une société d'intérim, il est proposé au conseil de créer ce poste dans le cadre d'un contrat de droit commun à temps partiel 22 heures/semaine pour une durée d'un an. Ce poste ne figurant pas au tableau des effectifs.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,
Le Conseil Municipal,

- **DÉCIDE la création du poste d'agent entretien/restaurant scolaire à compter du 24 février 2020**
- **DÉCIDE que l'emploi créé est à temps partiel (22 heures hebdomadaires),**
- **DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget,**
- **CHARGE Monsieur le Maire ou son représentant légal, d'effectuer toutes démarches et de signer tous documents inhérents à cette décision,**
- **DIT que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.**

3-5 – APPROBATION CONTRAT LOCATION NOUVEAU PHOTOCOPIEUR

Monsieur Roger BOUTHERRE expose au conseil que, par courrier RAR du 17 septembre 2019, la commune a résilié le contrat de location des photocopieurs auprès de la BNP Paribas Lease Group via la Sté KODEN. Cet engagement, pour une valeur globale de 1752 € HT tombant à échéance le 20 janvier 2020 concerne les copieurs :

La société KODEN a établi la proposition suivante :

- Il est proposé une cession pour 1 € par machine à la collectivité pour les appareils du centre de secours, du centre de loisirs et celui de la mairie.
- Une révision complète de la machine du centre de loisirs est réalisée avec la fourniture d'un jeu de toner complet pour être installée à l'école maternelle « Les Papillons ».
- Une nouvelle machine type Sharp MX 2651 pour le centre de loisirs adossée à une location trimestrielle de 425 € HT et d'un coût copie de 0,004 cts € en NB et 0,04 cts € en couleur
- Un engagement d'intervention du technicien sous 4 heures ouvrées.

Monsieur Roger BOUTHERRE demande au conseil d'approuver la proposition de la société KODEN

Après en avoir délibéré et à 13 voix pour 1 contre Anneke VAN DER VOSSEN :
Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE**, la proposition de la société KODEN
- **ACCEPTE** la cession pour 1€ par machine des copieurs
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire ou son représentant légal, pour signer le contrat de location fixé à 425 € HT par trimestre pour 22 trimestres, coût copie en sus

3-6 ONF – FORÊT COMMUNALE D'ECHENEVEX – DESTINATION DES COUPES 2020

Suite à la commission Forêts qui s'est tenue le jeudi 13 février 2020, Monsieur Roger BOUTHERRE demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur la destination des parcelles 14 et 18. Il présente les propositions de l'Office National des Forêts :

Parcelles	Volume estimé en m3			Destination
	Résineux	Feuillus	Taillis	
14	86 m3	134 m3		Vente sur pied des feuillus printemps 2020 (groupée avec parcelle 18)
18	39 m3	201 m3		Vente sur pied des feuillus printemps 2020 (groupée avec parcelle 14)

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,
Le Conseil Municipal,

- **ACCEPTE** la destination des parcelles 14 et 18 telle que proposée
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire ou son représentant légal, pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des opérations de vente

Questions diverses :

- Une réunion Bureau de vote sera tenue le 4 mars 2020
- Monsieur Le Maire remercie les membres du conseil pour leur dévouement et précise que quatre membres seront honorés d'une médaille et précise qu'elles seront remises à la prochaine mandature.

Madame Jacqueline BILAT => médaille d'argent
Monsieur Philippe CLAVERI => médaille De vermeil
Monsieur Roger BOUTHERRE => médaille d'OR
Monsieur Pierre REBEIX => médaille d'OR

Monsieur Philippe CLAVERI, a souhaité faire un témoignage à l'occasion de son dernier conseil municipal en tant qu'élu après 31 ans au service de la commune et a remercié le conseil. Il a par ailleurs souligné l'importance des projets à venir, dont la salle polyvalente, son regret que le projet de déchèterie a été abandonné, et a constaté quelques soucis de fonctionnement pendant ce mandat, notamment la commission urbanisme - qui jouait un rôle très important par le passé - est « passée à la trappe »

La séance de ce conseil est levée à 21h09

Pierre REBEIX
Maire d'ECHENEVEX